

CONFERENCE DE PRESSE

- La Charte de la société civile corse qui regroupe 29 associations et syndicats* organise une

CONFERENCE DE PRESSE
Vendredi 23 octobre 2009
à 10h – café de Paris
Place du diamant- Ajaccio
en présence des marins du Pascal PAOLI

convoqués devant le tribunal correctionnel de Marseille les 19 et 20 novembre prochains

- La Charte lancera un appel à une manifestation régionale samedi 31 octobre à Bastia.

- Le mot d'ordre sera « Non à la répression antisyndicale »

- Une déclaration à la presse précisera le sens et les modalités d'organisation de cette mobilisation.

- Plusieurs organisations représenteront la Charte à cette conférence de presse.

* ABCDE, APEP 2B, association EUROMEDITERRANEA , associu SCOPRE, Bâtonnier de l'Ordre des avocats du Barreau de Corse-du-Sud, CFDT Corsica, CFTC, Comité de lutte des chômeurs Corsica per vive, Corte 96, Diritti Païsana, Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique, FDSEA 2B, le GARDE, le Poulpe, Ligue des droits de l'Homme, Mutuelle de la Fonction Publique, Per a pace, rassemblement des musulmans de Corse, Secours Populaire Français, SNEP-FSU, STC, SNJ France 3 Corse, SUD France 3 Corse, Tavagna Club, U Svegliu calvese, union des Marocains 2A, union régionale des foyers ruraux de Corse, UNSA Corse, Via Campagnola

Ajaccio, le 22/10/2009